

Carnac, le 23 août 2010

Caritas in Veritate

Une encyclique face à la crise

Présentation de Jérôme VIGNON
Président des Semaines sociales de France

*Dans le cadre de la Pastorale d'été du Secteur
paroissial des mégalithes*

Enjeux de l'exposé

Bravo à vous tous qui vous êtes déplacés pour entendre à l'invitation du secteur paroissial des mégalithes, un exposé consacré à l'encyclique Caritas in Veritate, face à la crise mondiale que nous éprouvons dans une phase aiguë depuis quelques années.

Quitte à faire un peu de provocation, ou pourrait dire « quelle crise » puisque beaucoup d'apparences suggèrent que tout recommence prudemment comme avant. Mais on pourrait dire aussi « quelle encyclique? » puisque un peu plus d'un an après sa parution, le texte social de Benoît XVI semble presque oublié.

En réalité, même le repos estival a été nourri de signes nous rappelant la profondeur de la crise, si l'on entend par là l'évidence d'une incohérence qui fait redouter la répétition de tensions semblables ou plus graves que celles que nous avons déjà observées. Pour ne prendre qu'un exemple, notre été a été marqué par des dérèglements climatiques majeurs, la sécheresse en Russie, les inondations au Pakistan. Ces dérèglements comportent des conséquences sociales et politiques qui dépassent de loin les frontières de ces deux pays. Et pourtant, les négociations sur le changement climatique n'ont fait apparaître, en Allemagne, suite à Copenhague, aucun espoir de progrès.

Nous ne pouvons nous défendre du sentiment de l'écart entre ce qui est en jeu et les changements très modestes de comportements et de règles qui devraient permettre d'y faire face.

Cet écart reflète pour une part la **cécité**, le manque de clairvoyance des démocraties face aux dangers. Mais il est dû presque autant à un manque **d'espérance**. A quoi bon tenter quelque chose, puisque ce sera toujours insuffisant? Jean Monet, homme lucide et déterminé, disait à propos des Européens « qu'ils ne pressentent le danger que dans la crise et ne consentent au changement que dans la nécessité ». L'aventure européenne a jusqu'à présent déjoué son pronostic ; mais c'est à un sursaut mondial de lucidité et d'espérance que nous sommes conviés par l'encyclique Caritas.

Ce sont justement ces deux pôles de l'action humaine, *l'intelligence* des situations et le *goût de s'engager* qu'aborde l'encyclique. Elle le fait en les

rattachant l'une à l'autre: elle invite à un effort de lucidité qui est en même temps une profession d'espérance.

Voilà l'enjeu de mon exposé. Je vous le propose au nom de ma responsabilité et de mon expérience de l'évangile social, qui est le métier des Semaines sociales de France. Ce faisant, je tenterai de vous faire partager la surprise, le sentiment d'originalité que j'ai éprouvé à la découverte de l'encyclique. Pour moi, ce texte *met en lumière peut être comme jamais auparavant le rôle de la Foi, plus particulièrement de la Charité, en tant qu'inspiratrice, (vérité) possible de réponses et d'actions "justes", adéquates, face aux différentes déclinaisons de la crise mondiale: financière et économique bien sûr, mais aussi environnementale, alimentaire , énergétique.*

Je le ferai selon les quatre étapes suivantes :

- 1°) Après un bref **rappel des circonstances** de la parution de l'Encyclique,
- 2°) Je vous proposerai de réfléchir à son originalité, **le lien entre Charité et Vérité.**
- 3°) J'essaierai ensuite de résumer comment cette vérité de l'aventure humaine, va être proposée, dans une sorte de démonstration, **l'hypothèse « Caritas in Veritate.** (Concentration sur le chapitre 3 de l'encyclique)
- 4°) Cependant, je ne me contenterai pas d'une exégèse. Je vous soumettrai aussi les incohérences, **ou les tâches à accomplir** qu'elle laisse entrevoir en même temps que je soulignerai la **méthode**, la démarche qu'elle propose pour rechercher la vérité dans la charité.
- 5°) En conclusion, je reviendrai sur les messages qu'exprime l'encyclique, distinctement aux hommes de bonne volonté et aux croyants.

1 °) La genèse de l'Encyclique

Lorsqu'elle paraît, datée du 29 juin 2009, jour de la fête de Saint Pierre et Saint Paul, l'encyclique est très attendue. Arrivé au pontificat en 2004, le Pape n'a pas encore écrit d'encyclique sociale et ses soucis apparaissent d'avantage d'ordre théologique.¹ Pourtant, il est temps de rafraîchir l'enseignement social catholique, face aux développements nouveaux de la mondialisation depuis qu'elle s'est déployée de façon spectaculaire après la chute du communisme.²

Je fais partie des ces laïcs chrétiens qui pressent discrètement le Pape de procéder à une mise à jour, à l'occasion de la présentation à Paris, par le Cardinal Martino du fameux Compendium.³ La crise économique et financière qui s'amorce en 2007 et prend avec la chute de Lehman Brothers un tour dramatique en septembre 2008, rend cette attente encore plus fébrile.

Le Pape s'est mis au travail, mais avec difficulté semble-t-il. Les esquisses que lui présentent les responsables du Conseil pontifical Justice et paix, sont régulièrement rejetées. Six cardinaux se réunissent autour de lui avec leurs conseillers et une dizaine de versions voient le jour. On peut imaginer qu'il les juge trop classiques, se présentant comme une simple déclinaison des grands principes de la Doctrine sociale. Il est aussi vraisemblable que les échecs de communication qui se succèdent au cours de 2009 l'ont échaudé. Mais surtout, il *répugne à rédiger un texte de circonstance*, lui le pape philosophe et théologien par excellence. Il doit donc s'investir personnellement.

Le pape estime en particulier qu'une condamnation morale, comme celle qui fut prononcée après la chute de Lehman Brothers en septembre 2008 par la conférence des évêques de l'Etat de New-York, n'est pas à la hauteur de la question. Ce qui le préoccupe concerne les raisons d'une telle démission morale, d'un tel aveuglement. Il s'agit pour lui de

¹ On sait maintenant que ses soucis concernent l'Eglise catholique qui lui paraît en danger sous plusieurs aspects, notamment la perte du sens de l'humilité et du service, la perte aussi de l'unité autour du message du Concile Vatican II

² La dernière encyclique sociale de Jean Paul II, parue en 1991, Centesimus annus, n' pas encore pris la mesure de cette évolution.

³ A l'occasion d'une conférence de présentation du Compendium par le Cardinal MARTINO, président du Conseil pontifical Justice et Paix.

comprendre comment l'ensemble des décideurs, acteurs financiers ou responsables publics chargés de leur surveillance, ont pu faire preuve d'une telle cécité, d'une telle imprudence, face à des dangers qu'ex post les experts de tous bords analysent aujourd'hui avec beaucoup de précisions (voir par exemple l'ouvrage de Georges Soros).

Pour lui le fait qu'un vaste ensemble de responsables ait été aveuglé par l'esprit de lucre n'est pas le fruit du hasard. Il résulte d'un dépérissement de l'idée même qu'il existe un bien commun auquel référer une conduite morale, permettant d'orienter le futur, de donner sens aux choix personnels comme aux règles collectives. Le mal est profond. *Une conception fermée de l'histoire et de la société humaine est en train de prévaloir qui s'exonère de l'idée que l'aventure humaine n'est pas achevée, que son accomplissement dépend d'une recherche commune de la vérité.* Cette conception se satisfait, voire proclame que chacun se conformant à ce qui lui convient, le monde trouve un juste équilibre. La crise de la mondialisation n'est donc pas seulement une crise morale. C'est une crise anthropologique, anthropologique signifiant le discours sur « qui est l'homme, quel est son avenir » engendrée par le relativisme moral.

2°) Le lien entre Charité et Vérité au cœur de l'encyclique

Le succès qu'obtient l'Encyclique, notamment en France, y compris dans les milieux laïcs, s'explique sans doute par cette profondeur d'interpellation. En se plaçant sur un terrain moral, les commentateurs retombent dans les oppositions traditionnelles entre libéraux et socio-démocrates. Mais ils n'offrent aucune boussole capable de les départager. Le Pape parle d'une boussole; ses propositions et ses analyses vont se justifier au regard d'une conception de l'humain dans sa plénitude, d'une vision de l'humanité en marche vers une vocation de fraternité.

L'encyclique sera donc déroutante. Au lieu de partir des problèmes que rencontre la mondialisation, sur laquelle elle est en effet attendue, elle part d'un discours sur l'Homme. Elle rappelle le cœur anthropologique du message chrétien, que le déploiement de la mondialisation a ignoré.

- D'un côté l'homme, regardé comme chaque homme, chaque femme, chacun d'entre nous, existe comme un être unique, façonné et appelé par Amour que Dieu lui porte et qu'il manifeste en son Fils. En

répondant à cet amour, qui fait de lui un être en relation, une personne et pas seulement un individu, *il accomplit la vérité de son être, sa vocation personnelle pourrait-on dire: **Veritas in Caritate**. (on pourrait ici traduire Veritas comme vocation personnelle et Caritate comme Amour du prochain, souci de l'autre).*

- De l'autre, l'homme, en tant qu'il se rassemble en communautés, en peuples ou en nations, répond aussi à un dessein global d'amour, de fraternité de solidarité. Ce dessein permet justement de parler d'un « développement » des peuples. Ce développement des communautés humaines, enjeu des sciences sociales, enjeu aussi de l'économie et de la politique n'est pas indéterminé, dépourvu d'une finalité autre que celle qu'au gré des événements ou des majorités ces communautés lui assignent. Il s'accomplit en référence à une perspective inépuisable de fraternité: **Caritas in Veritate**. (Ici on devrait traduire Caritas par action pour la paix et la justice, et Veritate par vocation à l'Unité fraternelle).

Si vous avez entendu le double message par lequel s'ouvre l'encyclique, vous pouvez comprendre pourquoi elle réunit la **lucidité** qui est de l'ordre de l'intelligence, éclairée par l'amour, et l'**espérance** qui est de l'ordre de l'action inspirée par la confiance.⁴

Comment le Pape va-t-il alors retomber sur ses pieds, à partir d'une perspective anthropologique aussi fondamentale ? Cela se fera en deux temps.

D'abord le Pape revient à l'encyclique fondatrice *Populorum Progressio* publiée par son prédécesseur Paul VI en 1967, il y a donc plus de 40 ans. Il rappelle alors comment ce texte, le premier qui abordait de front la question de la mondialisation, était déjà une illustration du message *Caritas in Veritate*. Ce message était contenu dans le concept de « développement

⁴ On ne va pas s'étendre sur la richesse de cette double proposition, sorte de résumé de la foi et de la tradition chrétienne. En particulier, on notera qu'elle fait écho à des paroles mystérieuses de l'Évangile de Jean, celui qui précisément englobe de la façon la plus radicale la Personne du Christ et le Verbe de Dieu, la recherche de la vérité de l'homme, d'un itinéraire et d'un chemin pour la vie humaine et le choix de devenir disciple du Christ, lui qui dans l'accomplissement extrême d'un acte d'amour, se proclame voie, vérité et vie pour tous. La priorité dans cette encyclique est de montrer la fécondité de cette double proposition face aux interrogations et inquiétudes que fait naître, au travers de la crise, la mondialisation. Montrer la fécondité, convaincre de la force...

intégral de l'homme et de tous les hommes » dot on dit qu'il devait beaucoup au père Lebreton, un dominicain renommé pour son engagement concret auprès des populations pauvres du sud. A cette époque de recomposition des rapports Nord sud, ce texte avait fait grande impression, notamment parce qu'il comportait des engagements précis à l'action. Benoît XVI va en mettre en exergue la très belle vision de **vocation humaine au développement**.

Ensuite le Pape s'interroge. Comment se fait-il que le message de *Populorum Progressio* ait eu un écho si mitigé ? Pourquoi les résultats de la mondialisation sont-ils aussi contrastés ? Deux considérations qui ne s'appliquaient pas avec autant de force il y a 40 ans vont le guider : **complexité et interdépendance**. Le phénomène des délocalisations d'emploi, auquel le Pape s'intéresse dans le chapitre consacré aux entreprises en est une illustration.

- Face à la complexité, la raison humaine, particulièrement celle de l'action va choisir le pragmatisme, se satisfaire de ce qui est utile et semble correspondre aux intérêts de quelques-uns. Ce faisant, elle risque de tourner le dos à la vocation de liberté et de fraternité et consent à de graves déséquilibres.
- Mais le pragmatisme, c'est aussi le renoncement à la recherche d'un fondement moral, éthique universel qui pourrait légitimer un pilotage politique délibéré, réfléchi des interdépendances mondiales. *"le risque de notre époque réside dans le fait qu'à l'interdépendance réelle entre les hommes et les peuples ne correspond pas l'interaction éthique des consciences et des intelligences dont le fruit devrait être l'émergence d'un développement vraiment humain"* (paragraphe 9).

En réponse à ce diagnostic de la crise, le Pape va proposer, et par moment proclamer l'existence et la force d'une **vérité universelle** pour chaque homme et pour la communauté internationale rendue harmonieuse par l'Amour qui scelle leurs vocations respectives. Il esquisse en même temps **une méthode** pour la recherche de cette vérité, fondée sur une coopération respectueuse entre foi et raison, sur laquelle je devrai revenir au titre des perplexités qu'ouvre l'encyclique. D'où l'insistance du Pape sur le versant Vérité plus encore que sur le versant Charité, comme peut l'attester un dénombrement "world count " de ces deux concepts: 88 citations pour la vérité contre 61 pour la charité.

Le Pape va faire lui-même de l'encyclique un texte à vertu persuasive, démonstrative. Il veut non seulement annoncer, mais montrer, cette fécondité de la charité comme fil conducteur de la recherche de solutions "durables", justes dans le long terme, face aux dysfonctionnements graves de la mondialisation. En s'adressant autant aux Catholiques qu'aux hommes de bonne volonté, il va les presser de *mettre à l'épreuve en quelque sorte l'hypothèse de la charité dans la vérité*. Dans la partie de l'exposé qui s'ouvre, je tenterai de refléter cette démonstration.

3 L'hypothèse Charité dans la vérité : une mise en question profonde du fonctionnement de l'économie capitaliste de marché.

3.1 Différents messages, différents interlocuteurs.

Pour accomplir cette démonstration, le Pape s'attache au fil des chapitres à des facettes particulières de la crise. Ce faisant, il adresse aussi un message à un groupe d'acteurs particuliers dans la mondialisation. Dans chacun de ces chapitres, la démarche est la même : un diagnostic critique, suivi d'une proposition d'éclairage ou de conversion de l'intelligence, enfin une argumentation pour étayer cette proposition.

- Chapitre 3 : Fraternité, développement économique et société civile.
- Chapitre 4 : Développement des peuples, droits et devoirs (notamment l'écologie de l'homme).
- Chapitre 5 : La collaboration de la famille humaine (notamment une vue neuve du principe de subsidiarité).
- Chapitre 6 : Le développement des peuples et la technique (la technique comme nouvelle idéologie).

Par économie de temps, je choisis de me concentrer sur le chapitre 3 qui est aussi celui qui concerne le plus directement la crise économique, financière et sociale mondiale.

3.2 *Message aux entreprises, aux entrepreneurs, aux actionnaires.*

Le chapitre 3 passe pour l'un des plus provocateurs et novateurs de l'encyclique. Sous le titre de "Fraternité, développement économique et société civile", il se concentre sur le fonctionnement des économies de marché dans les pays développés du Nord, ceux qui précisément ont façonné le cadre général de la mondialisation et portent la responsabilité de la crise financière, économique, mais aussi environnementale et agricole.

Dans la catégorie de l'échange économique, la charité et l'amour se nomment don et générosité: renoncement de la part du producteur d'un bien ou d'un service à la contrepartie totale que lui vaudrait un prix défini par le marché. Le pape suggère qu'à la source des dysfonctionnements, notamment financier des économies développées, se trouve une **spécialisation excessive** qui a en quelque sorte éliminé progressivement du fonctionnement des entreprises privées capitalistes la dimension du don et de la générosité, celle-ci relevant des deux autres secteurs : le secteur des ONG vouées à la solidarité volontaire et celui de la protection sociale publique voué à la redistribution obligatoire.

Appliquant en quelque sorte l'hypothèse Caritas in Veritate, le pape suggère que l'économie de marché et les entreprises lucratives qui la composent ne pourront réaliser leurs fins de manière durable, juste et soutenable à long terme que si elles ré-introduisent dans leur fonctionnement même une dose de générosité et de don, quitte à renoncer à la maximisation absolue de leurs bénéfices.

Il ne s'agit donc pas seulement d'encourager un comportement éthique des chefs d'entreprises et des actionnaires, une sorte de rigueur et d'honnêteté. Il s'agit surtout de les presser vers une direction qui établirait comme norme générale la poursuite, par l'entreprise privée, d'une pluralité d'objectifs : celui d'assurer certes une rémunération suffisante au capital, pour sa survie financière, mais aussi des objectifs sociaux exprimant une responsabilité à l'égard du développement de ses clients, de ses fournisseurs, et bien entendu de ses propres salariés.

Le Pape, sans doute inspiré dans ce chapitre par l'économiste Zamagni, père du concept d'économie de communion imaginée par la communauté des Focolari, suggère en quelque sorte que se généralise une responsabilité sociale de l'entreprise, en partie inspirée par le modèle de

l'économie sociale et solidaire, mais délibérément appliquée dans le contexte de sociétés, grandes et petites, dépendant d'un groupe d'actionnaires.⁵

Sur cet exemple d'application de l'hypothèse Veritas in Caritate, je voudrais citer deux extraits du chapitre 3 qui me semblent typiques de la pédagogie pontificale.

Vient d'abord l'affirmation d'une orientation à donner dans l'entreprise qui laisse place à la générosité: «Le grand défi qui se présente à nous, qui ressort des problématiques du développement en cette période de mondialisation et qui est rendu encore plus pressant en cette période de crise financière, est celui de montrer, au niveau de la pensée comme des comportements que ... aussi dans les relations marchandes le principe de gratuité et la logique du don, comme expression de la fraternité, peuvent et doivent trouver leur place à l'intérieur de l'activité économique normale. C'est une exigence de l'homme de ce temps, mais aussi une exigence de la raison économique elle-même. C'est une exigence conjointe de la charité et de la vérité. (Paragraphe 36).

Le pape va ensuite argumenter en s'appuyant sur l'apport de la raison. Vient donc *un second argument qui se veut nourri de l'expérience des sciences sociales*, lesquelles sont indispensables, ensemble avec l'inspiration de la charité, à la recherche de la vérité. L'argument se développe sous trois formes: a) la fonction redistributive de justice confiée à l'Etat national, n'est plus suffisante, dès lors que l'espace du marché et les inégalités qu'il engendre ne sont plus nationaux (paragraphe 37); b) en excluant de ses principes de fonctionnement les notions de générosité et de don, l'entreprise se condamne à une participation appauvrie, amoindrie des salariés à son projet (paragraphe 39); c) enfin, c'est au travers de l'expérience des managers les plus audacieux que se répand la conviction *"selon laquelle la gestion de l'entreprise ne peut pas tenir compte des seuls intérêts des propriétaires mais aussi de ceux de toutes les catégories de sujets qui contribuent à la vie de l'entreprise"*(paragraphe 40).

⁵ D'où le principe d'une responsabilité sociale à l'égard de l'entreprise qui englobe l'actionnariat, selon la proposition du Père Baudouin Roger dans un article paru dans les Echos.

Comme il était parti, au chapitre 3 des limites rencontrées par l'économie de marché, le pape va commencer chacun des chapitres suivants par un constat de déséquilibre.

4°) Une encyclique à poursuivre.

Digérer de pareils messages, aussi profonds et aussi complexes ne peut se faire sans une attitude critique. L'encyclique appelle une adhésion de l'intelligence, plus encore que du cœur. Ce passage par l'intelligence, la participation de la raison humaine est ce qui m'a surpris et touché. En même temps, c'est la porte ouverte à une critique de l'encyclique elle-même.

Si je compare les messages de l'encyclique avec les recherches et les réflexions qui sont menées dans le monde des entreprises comme dans la société civile, je ressens une **lacune, un champ à approfondir**.

4.1 Responsabilité personnelle, versus responsabilité politique.

Sur la lacune, il est assez facile de s'accorder. Elle provient de la place insuffisante donnée à la politique, en tant qu'ultime responsable de la mise en place d'un cadre commun pour l'économie et la vie sociale. Une telle vision ne reprend pas à son compte les analyses faites traditionnellement par l'Eglise autour des "structures de péché".

D'un côté le Pape manifeste à diverses reprises que les considérations relatives à ce que l'on nomme couramment les "structures" ou les règles et lois communes (par exemple le système des règles financières, ou les lois qui régissent les droits des différentes parties prenantes de l'entreprise) n'ont qu'une importance relative, subordonnée en quelque sorte par rapport aux responsabilités individuelles des acteurs.

Dans le chapitre 3, le plus consacré au fonctionnement de l'économie de marché, il insiste sur le fait que l'économie et la finance, considéré comme instruments ne sont en soit ni bon ni mauvais, mais que ce qui sera déterminant c'est l'orientation que donneront à ces instruments les acteurs qui les utilisent. A propos des services financiers par exemple, il indique qu'ils « *ne sont pas condamnables en eux-mêmes mais dépendent avant tout des hommes qui les utilisent, de leurs conscience morale et de leur responsabilité personnelle (Paragraphe 35)*. Plus généralement, il ajoute à

propos de l'ensemble des « instruments de l'économie » : *"Ainsi peut-on transformer des instruments bons en eux-mêmes en instruments nuisibles. Mais c'est la raison obscurcie de l'homme qui produit ces conséquences, non l'instrument lui-même. C'est pourquoi ce n'est pas l'instrument qui doit être mis en cause mais l'homme, sa conscience morale et sa responsabilité économique et sociale"*.

Mais de l'autre, pour ne citer qu'un exemple, le Pape met en garde contre le court-termisme imposé par les mécanismes financiers, du fait de la concurrence entre les entreprises pour attirer faveurs des investisseurs. Ces derniers, en particulier lorsqu'ils ont le statut d'actionnaires, s'intéressent en règle général au rendement, le plus élevé possible dans le laps de temps le plus court possible.

On voit mal comment sortir de l'étau d'une course à la rentabilité sur des bases trimestrielles, pourrait être desserré seulement par la responsabilité personnelle des dirigeants ou des actionnaires. Comment faire advenir ce que le père Baudouin Roger, responsable des activités d'éthique publique aux Bernardins, appelle la *responsabilité sociale envers l'entreprise*. Comme le souligne Thierry Aumonier, un prédécesseur de Robert Leblanc à la tête des Entrepreneurs et dirigeants chrétiens, lutter contre le court-termisme relève de dispositions collectives qui ressortent des responsabilités politiques.

Autre exemple, la question des inégalités de rémunération. A propos de la dignité du travail, le pape appelle à la justice en matière de rémunération. Les récents excès autour des rémunérations faramineuses de grands responsables d'entreprise ne me semblent pas relever seulement d'une éthique personnelle des dirigeants. Ils posent une réelle question à la justice sociale recherchée dans la vérité.

Le pape oblige, me semble-t-il, les chrétiens à réfléchir à des dispositions organiques concernant l'exercice du pouvoir de contrôle des entreprises par les actionnaires. C'est par exemple le point de vue des chercheurs de l'institut de l'Entreprise, proche du monde des entrepreneurs, lorsqu'il met sur la table diverses propositions destinées à s'opposer au biais court-termiste qui résulte spontanément du comportement des actionnaires et du fonctionnement des marchés financiers. Ces propositions sont présentées comme relevant d'un choix volontaire des grandes sociétés faisant appel à l'épargne publique, mais il est clair qu'elles ne seront pas mises en œuvre

sans une intervention des pouvoirs publics, coordonnée dans un cadre européen. C'est aussi le point de vue de Thierry Aumonier^{6 7}.

La sous estimation de la question politique se manifeste aussi dans une certaine incohérence entre les chapitres de l'encyclique, à propos du rôle des Etats et des gouvernements : entre d'un coté le peu d'importance qu'elle prête aux Etats (une demi page assez sceptique leur est consacrée) et de l'autre une insistance très grande mise sur l'adoption de règles strictes et respectables en matière internationale, lorsqu'il s'agit de protéger les droits des populations les plus vulnérables, notamment lorsque sont évoqués les questions alimentaires, énergétiques ou les migrations internationales⁸.

Or ce sont bien les Etats qui sont exclusivement responsables de créer, dans l'espace des relations internationales de telles autorités, sectorielles ou globales, à l'image de ce qu'ont promu les Etats membres de l'Union européenne au cours des 50 dernières années et qui reste encore une initiative sans commune mesure avec les autres institutions internationales.

Le Pape manque ici à identifier clairement au nom de l'amour dans la vérité les obstacles à la mise en place de ces régulations exercées en fonction d'un Bien commun mondial.

⁶ Le rapport présenté en janvier 2010, lors de l'AG de l'Institut de l'Entreprise propose de consacrer une réunion par an du CA exclusivement à la stratégie, de s'opposer au cumul excessif des mandats d'administrateurs (moins de 100 administrateurs contrôlent plus de la moitié des droits de vote des entreprises du CAC 40, de donner une prime financière aux actionnaires de longue durée. Thierry Aumonier préconise d'aller plus loin en adoptant des mesures obligatoires de discrimination positive pour favoriser la préférence pour le long terme.

⁷ En France, le courant de pensée chrétienne qui milite en faveur d'un aménagement profond des règles d'encadrement du fonctionnement des marchés financiers est représenté par Gaël Giraud et Cecile Raynouard, dont l'ouvrage « 10 réponses pour sortir de la crise financière » a été largement discuté dans les milieux financiers.

⁸ - "Il manque une organisation des institutions économiques qui soit en mesure de garantir un accès régulier et adapté du point de vue nutritionnel à la nourriture et à l'eau, que de faire face aux nécessités liées aux besoins primaires et aux urgences de véritables crises alimentaires, provoquées par les causes naturelles ou par l'irresponsabilité politique." Paragraphe 27

- "La communauté internationale a le devoir impératif de trouver les voies institutionnelles pour réglementer l'usage des ressources naturelles non renouvelables, en accord avec les pays pauvres, afin de planifier ensemble l'avenir. " Paragraphe 49.

- "(A propos des migrations) Nous pouvons dire que nous nous trouvons face à un phénomène social caractéristique de notre époque, qui requiert une politique de coopération de grande ampleur forte et perspicace sur le long terme afin d'être pris en compte de manière adéquate". Paragraphe 62.

- "Pour le gouvernement de l'économie mondiale, pour assainir les économies frappées par la crise, pour prévenir son aggravation et de plus grands déséquilibres, pour parvenir à un souhaitable désarmement intégral, pour arriver à la sécurité alimentaire et à la paix, pour assurer la protection de l'environnement et la régulation des flux migratoires, il est urgent que soit mise en place une véritable Autorité politique mondiale." Paragraphe 67

Ces obstacles viennent de la frilosité des dirigeants politiques face à des opinions tétanisées par leurs craintes devant la mondialisation et travaillées par des courants de pensée souverainistes ou nationalistes. Ils viennent aussi bien souvent des entreprises les plus puissantes qui tirent bénéfice de l'absence de règles, par exemple l'absence de règles en matière de transparence des redevances versées aux pays producteurs de matières premières, pour ne prendre qu'un exemple assez dramatique de mal gouvernance mondiale.

Je suis d'accord avec Robert Leblanc, président actuel des Entrepreneurs et dirigeants chrétiens, quand il souligne combien est contagieux le comportement exemplaire d'un dirigeant qui s'efforce de traiter humainement ses collaborateurs et ses divers partenaires. Mais cela ne suffit pas. Je crois que les dirigeants d'entreprise et responsables politiques réellement préoccupés de gouvernance mondiale durable, devraient réfléchir, coopérer autour de **processus collectifs** qui s'appuieraient sur l'initiative responsable des entreprises, pour ensuite généraliser et rendre contraignants ces processus à l'échelle d'une région du monde.

4.2 Une démarche opérationnelle pour poursuivre la tâche de la charité dans la vérité.

Le Pape lui même appelle à une poursuite de la tâche qu'il estime avoir seulement esquissée. Il conclut son évaluation de la présente crise de la mondialisation comme demandant « *une réflexion nouvelle et approfondie sur le sens de l'économie et de ses fins, ainsi qu'une révision profonde et clairvoyante du modèle de développement pour en corriger les dysfonctionnements et les déséquilibres* ».

Il s'agit de mettre en cohérence les diverses analyses qui concernent tantôt les **entreprises**, invitées à instaurer dans leur fonctionnement quotidien, des critères de responsabilité sociale, de générosité et de don, au-delà d'une logique contractuelle ; tantôt les **consommateurs** et **épargnants**, appelés à se tenir compte par leur mode de vie, des besoins des autres peuples, tantôt les responsables syndicaux et patronaux qui doivent veiller ensemble à promouvoir une authentique dignité du travail pour tous.

Car ces messages ne sont pas aisément compatibles : comment prêcher la modération de la consommation, alors que par ailleurs, les inégalités ne

sont acceptées que parce qu'elles se doublent d'une promesse d'accéder aux biens les plus sophistiqués pour tous ? Comment protéger les moins qualifiés de la précarité, alors que leurs fonctions sont concurrencées par des pays qui souhaitent exporter leurs produits et services pour pouvoir eux-mêmes se développer ?

Fort heureusement, l'encyclique comporte, tout au long des divers chapitres une méthode de travail, une démarche pour rechercher la vérité dans la charité. Elle consiste dans une **coopération active entre le savoir qui vient de la foi et celui qui vient de la raison et des sciences sociales** (cf note de bas de page).

S'orienter vers un autre modèle de développement va requérir une longue transition, de nouvelles incitations et de nouveaux acteurs pour l'investissement, de nouvelles formes de coopération entre public et privé, de nouvelles manières d'exercer les fonctions de la solidarité nationale: bref, tout un programme qui appelle un dialogue entre les sciences sociales et l'éthique. J'aimerais pour ma part que les Semaines sociales de France participent à la réflexion sur un tel programme, en lien avec d'autres lieux d'expertise, avec le but *de creuser particulièrement les incompatibilités sociales, de discerner quels groupes sociaux méritent d'être accompagnés et promus dans leur potentialité au cours de cette longue transition.*

C'était déjà ce type de démarche que nous avons expérimenté au travers d'un Livre Blanc issu des Assises chrétiennes de la mondialisation, construit sur un vaste dialogue pour une mondialisation solidaire.

Conclusion : Lucidité et Espérance, le message de l'encyclique aux hommes de bonne volonté et aux croyants.

Mais pour amorcer cette coopération de la raison et de la foi avec les hommes de bonne volonté, encore faut-il être attractif pour ces derniers. Que trouvent-ils en définitive dans l'encyclique ? A mon avis des bases, des fondements pour une plus grande lucidité, pour une vision réellement universelle.

Dans quelques semaines, l'hebdomadaire *La Vie* lancera à Lille, avec

Mgr Ulrich, l'archevêque du lieu et Thérèse Lebrun, recteur de la faculté catholique de Lille, les premiers Etats généraux du christianisme. En sous titre de ces Etats généraux, la question : « le monde a-t-il encore besoin de Dieu ? » En condensant les divers messages de Caritas in Veritate, adressés aux trois grandes catégories d'acteurs, on trouve une réponse à la question de *La Vie, de nature à intéresser les hommes de bonne volonté*.

- **Comme d'autres religions**, la foi chrétienne propose un fondement de caractère universel, bien utile dans ce moment où l'interdépendance mondiale généralisée oblige à concevoir un cadre et des règles communes, acceptable au-delà des particularismes culturels. Ouverte, comme les autres religions à la transcendance, elle évite que ces lois, normes et règles ne soient l'apanage d'un groupe humain particulier qui s'arrogerait l'exclusivité de décréter qui est l'homme et quels sont ses besoins et ses droits. « *Si les droits de l'homme ne trouvent leur propre fondement que dans les délibérations d'une assemblée de citoyens, ils peuvent être modifiés à tout moment et, par conséquent, le devoir de les respecter et de les promouvoir diminue dans la conscience commune* ». Paragraphe 43, chapitre sur le développement des peuples.⁹
- Ce que **parmi les grandes religions**, le christianisme apporte particulièrement, si non exclusivement, c'est l'ancrage de cette universalité dans l'égalité de tous les hommes. En tant qu'elle fonde l'existence humaine dans une relation et ouverture à autrui, elle rend harmonieux, le respect des personnes et le développement des communautés auxquelles ils se rattachent. On n'est pas obligé de subordonner l'un à l'autre, solidarité et subsidiarité vont de pair¹⁰. En tant que cette dignité est le reflet d'une participation à une œuvre

⁹ Un exemple de contributions des communautés des religions mondiales à l'établissement d'un fondement universel de normes communes est donné par l'élaboration, à l'initiative de l'Organisation internationale du travail, sous l'impulsion de son président chilien, **des principes du travail décent**. Ces principes ont été adoptés notamment par l'Union européenne, dans les programmes de coopération qu'elle met en œuvre avec l'ensemble des pays en développement, sur tous les continents. Dominique Peccoud, jésuite détaché auprès de l'OIT a animé les travaux de coopération interreligieuse, ayant permis de vérifier l'adéquation de ces principes avec les principes moraux en honneur dans toutes ces religions.

¹⁰ Pour cette raison, le principe de subsidiarité est présenté par Benoît XVI, comme un terrain privilégié du dialogue entre croyants et non croyants. « *Le principe de subsidiarité, expression de l'inaliénable liberté humaine, est à cet égard une manifestation particulière de la charité et un guide éclairant pour la collaboration fraternelle entre croyants et incroyants* ». Paragraphe 57.

divine inachevée, elle donne en quelque sorte toutes leurs chances à l'intelligence et à la raison humaine, car celles contribuent pleinement à la recherche de la justice et du progrès.

Symétriquement que dit aux croyants d'aujourd'hui, face à une crise sans précédent, l'encyclique ?

Elle les invite me semble-t-il à rentrer dans une espérance ouverte à l'incertitude de l'avenir, aux chances du présent.

Pour s'ouvrir à cette espérance, les croyants ne peuvent se soustraire à un dialogue avec le monde des sciences humaines et sociales, car ils reçoivent de lui une connaissance sans cesse renouvelée du champ où se déploie la liberté et par tant la vocation de l'homme. Ils se trouvent ainsi préservés de la tentation de clore, par une affirmation dogmatique, ou par la confiance dans leurs mérites supposés le champ de l'amour divin, que nul ne peut prétendre s'approprier, mais que chacun reçoit d'abord et découvre en son cœur.

C'est d'abord aux croyants que nous sommes que s'adresse l'appel lancinant du Pape à promouvoir cet éclairage de la vérité, éclairée par la charité, afin de lutter contre l'obscurcissement de la raison, ayant conduit aux incohérences d'une crise, fabriquée d'abord par les pays riches. C'est aux croyants qu'il adresse l'avertissement impérieux qui figure dans les toutes dernières pages de l'encyclique, le seul qui constitue une sorte d'exhortation. « *Tandis que les pauvres du monde frappent aux portes de l'opulence, le monde riche risque de ne plus entendre les coups frappés à sa porte, sa conscience étant désormais incapable de reconnaître l'humain* ». Paragraphe 75.

Lorsque nous ne réduisons pas l'espace de la charité aux relations interpersonnelles, lorsque nous osons valider notre foi à la lumière des grandes questions que pose la justice dans la société et dans l'entreprise, dans les domaines « *social, juridique, culturel, politique, économique...nous aurons non seulement rendu service à l'amour, illuminé par la vérité, mais nous aurons aussi contribué à rendre crédible la vérité en en montrant le pouvoir d'authentification et de persuasion dans le concret de la vie sociale* » (Paragraphe 2).

Ne soyons donc pas, comme jadis certains apôtres, rangés dans le camp

des sceptiques, au regard de ce qui pourrait aujourd'hui modifier le cours de la mondialisation, tirer concrètement les leçons de la crise. Le Pape nous dit que ce qui peut mettre en mouvement, changer le cours des choses de façon puissante, c'est d'abord une disposition à « être davantage en vérité ». Cette disposition est accessible à chacun d'entre nous.

Face à la crise, dont la mesure peine à être prise en compte, la première question n'est pas que puis-je faire, mais quel homme ou quelle femme ai-je vocation à devenir?

Et si nous sommes encore sceptiques, découragés par la démesure entre l'ampleur de la crise, la distance qui nous sépare des grandes décisions internationales; il nous est encore possible de méditer l'encouragement libérateur et joyeux que nous adresse en conclusion finale Benoît XVI, dans ce qui me semble être l'un de ses plus beaux passages :

«L'amour de Dieu nous appelle à sortir de ce qui est limité et non définitif; il nous donne le courage d'agir et de persévérer dans la recherche du bien commun, même s'il ne se réalise pas immédiatement, même si ce que nous-mêmes, les autorités politiques, ainsi que les acteurs économiques réussissons à faire est toujours inférieur à ce à quoi nous aspirons. Dieu nous donne la force de lutter et de souffrir par amour du bien commun, parce qu'il est notre tout, notre plus grande espérance». Paragraphe 78.